



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20111212-18041-DE-1-1_0
Date de signature : 13/12/11
Date de réception : mardi 13 décembre 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.1339**

Séance publique du

12 décembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : DÉNOMINATION DE VOIES AVENUE DU MONTAIGUET ET ALLÉE DE CAMPOU DE GRIMALDI REGUSSE**

Le 12/12/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 6 décembre 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabha DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Odile BONTHOUX à Mme Catherine SILVESTRE, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Eric CHEVALIER, Mme Reine MERGER à Mme Charlotte BENON, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. François-Xavier DE PERETTI, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Stéphane PAOLI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
D.A.S.T. Infrastructures  
Direction Gestion de Voirie

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 12/12/11

-----

**RAPPORTEUR** : M. Stéphane PAOLI

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Eric CHEVALIER

**Politique Publique** : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET** : DÉNOMINATION DE VOIES AVENUE DU MONTAIGUET ET ALLÉE DE CAMPOU DE GRIMALDI REGUSSE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2007.1011 du 22 octobre 2007, la Ville d'Aix-en-Provence a institué sur le secteur Pont de l'Arc Sud un programme d'aménagement d'ensemble (PAE) définissant la viabilisation du périmètre situé autour du CREPS d'Aix-en-Provence.

Par délibération n° 2010.322 du 12 avril 2010, la Ville d'Aix-en-Provence a confié par convention à la SEMEPA, la réalisation des travaux de desserte définis par le PAE secteur Pont de l'Arc Sud. Les voies ont été ou sont en cours de réalisation par la SEMEPA. Elles desserviront à terme diverses opérations immobilières qui sont en cours de construction.

Afin de pouvoir attribuer un numéro de voirie aux différents immeubles à venir, il convient de dénommer les voies publiques. (Plans ci-joints).

Il vous est proposé les dénominations suivantes :

**Avenue du MONTAIGUET**

Cette voie relie le chemin de la GUIRAMANDE au chemin de la PLAINE des DES.

**Allée de CAMPOU DE GRIMALDI REGUSSE**

Cette dénomination reprend le nom de la famille propriétaire du terrain d'assiette de l'opération (ZAC de la Guiramande).

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**ADOPTER** les dénominations “Avenue du MONTAIGUET” et “Allée de CAMPOU DE GRIMALDI REGUSSE”.

**2011.1339 - DÉNOMINATION DE VOIES AVENUE DU MONTAIGUET ET ALLÉE DE CAMPOU DE GRIMALDI REGUSSE**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 39</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

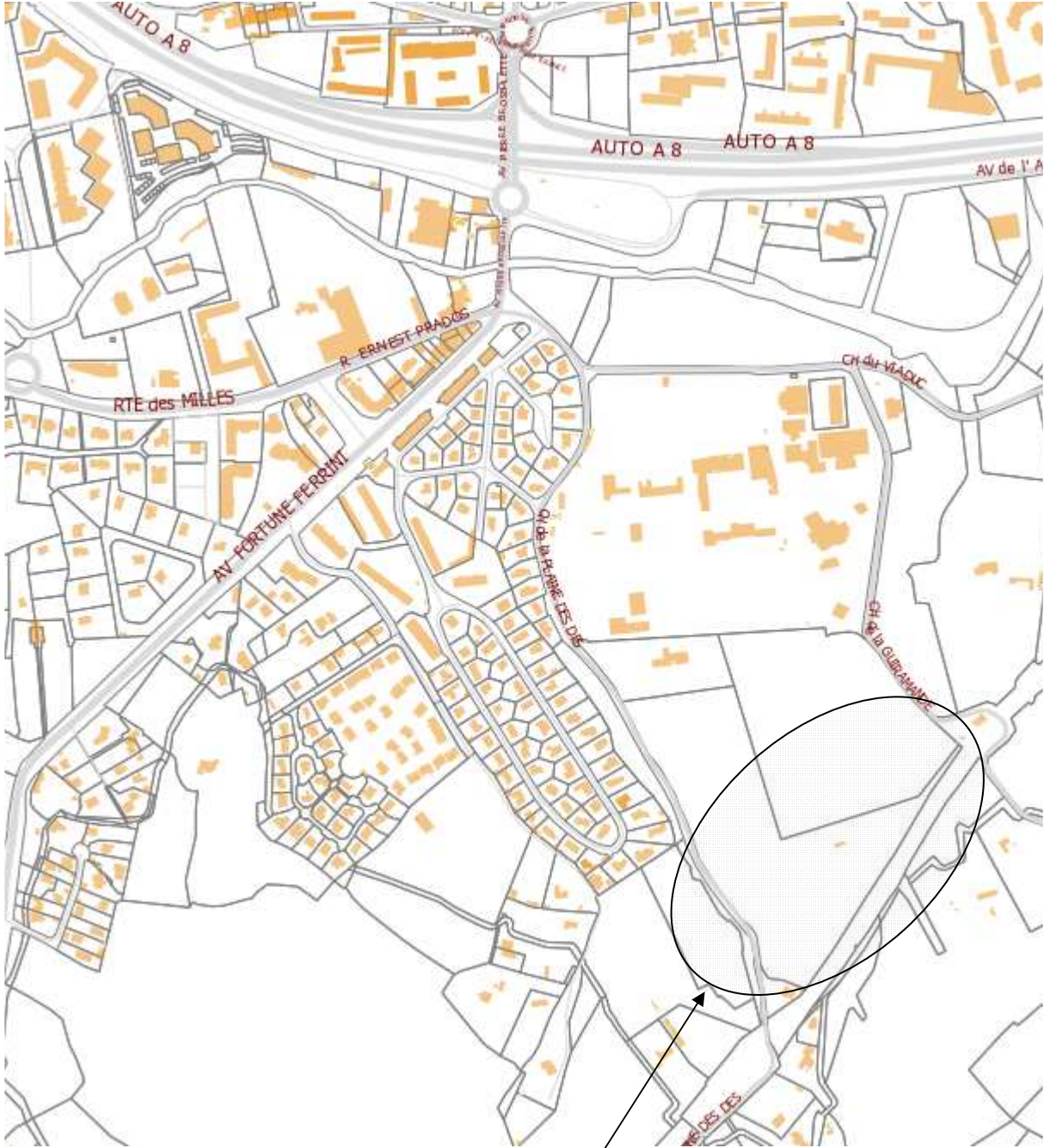
NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 décembre 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



PLAN DE SITUATION

Chemin de la GUIRAMANDE

Chemin du VIADUC

Voie à dénommer  
Avenue du MONTAIGUET

Chemin de la PLAINE des DES

Voie à dénommer  
Allée de CAMPOU  
GRIMALDI

